

Cotonou, le 11 août 2025

A

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés et actifs.

N° 2025/179/FBHB/CE/SG/DA

Objet: Assemblée Générale Ordinaire d'Election.

Mesdames et Messieurs les Présidents,

La mandature 2021 arrive à terme. Conformément aux dispositions statutaires (articles 18, 19, 22, 37, 52, 53, 54, 55 des statuts et 16, 17, 18, 19, et 20 du RI), nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire Elective qui aura lieu le samedi 27 septembre 2025 à partir de 09 heures à Ouidah.

Nous vous demandons, en conséquence, de prendre toutes les dispositions idoines pour assurer la réussite desdites assises en vue du rayonnement de notre discipline sportive.

De plus, conformément aux dispositions statutaires, les noms et références des différents délégués sont attendus au secrétariat de la FBHB au plus le tard le 20 septembre 2025.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de nos distingués sentiments sportifs.

Calixte B. Z. ADANKPO Secrétaire Général